



DÉCISION
de versement d'une aide à la transformation
numérique - EURS TORRES JEAN-FRANCOIS

Communauté urbaine

Hôte Aménagement et

Développement Economique

Sainte-Emilie-de-Lignon

LE PRESIDENT DE LIMOGES METROPOLE

Vu le règlement n°2023/03/03, de la commission du 13 décembre 2023 relatif à l'application

des articles 207 et 208 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne au cadre de

l'Union Européenne

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L321-2 et L321-3

Vu la délibération n°73 du 02 février 2025 portant sur l'évolution du dispositif d'aide à la

transformation numérique des entreprises.

Vu la convention relative à la mise en œuvre du SIRENE concernant le dispositif d'aide à la

transformation numérique des entreprises.

Vu la demande d'aide à la transformation numérique déposée par JEAN TORRES JEAN-

François TORRES

Vu l'avis exprimé par la commission mixte en date du 08 novembre 2025.

CONSIDERANT que la société justifie à travers ce projet de transformation numérique, le

souhait d'acquérir du matériel informatique novateur, relié au système central afin de réaliser

les fonctions de gestion et de suivi des opérations, permettre aux clients de

visualiser directement l'état avancé + des travaux.

CONSIDERANT que l'aide financière est octroyée à hauteur 50 % des dépenses HT

CONSIDERANT que le montant total des dépenses HT réalisées sont de 4 432 €, en

application du règlement, les modalités de calcul sont les suivantes : 4 432/70% = 3 132 €.

DÉCISION

Distribuer à l'EURL TORRES JEAN-FRANCOIS, dont le siège est situé au 9 rue Léonard

Bauer - 87 000 Limoges, une aide financière d'un montant maximal de 2 161 €.

En conséquence, l'EURL TORRES JEAN-FRANCOIS est autorisé à intervenir

avec l'entreprise JEAN TORRES JEAN-FRANCOIS, ainsi que tout document devant

émaner dans ce cadre.

Préoccupé par les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole,

Fait à Limoges, le 2 Nov. 2025

Le Président de Limoges Métropole,
Le Maire de Limoges,
Gouverneur de Limoges,
William GUERIN

Accordé en séance - Mairie de Limoges
Procès-verbal - Accordé en séance - Mairie de Limoges

Procès-verbal - Accordé en séance - Mairie de Limoges

27510.pdf
(.pdf, 102,5 Ko)

TÉLÉCHARGER